



## **Syndicat des Personnels Administratifs des Services Extérieurs de l'Education Nationale**

6 – 8, rue Gaston Lauriau 93 513 MONTREUIL CEDEX  
Tel : 01 56 93 22 93 – e mail : [spaseen@fo-fnecfp.fr](mailto:spaseen@fo-fnecfp.fr)  
Site : <https://spaseenfo.fr>

### **Déclaration du bureau national du SPASEEN-FO réuni les 10 et 11 février 2021**

#### **Défendre le paritarisme, c'est défendre le statut**

Réuni les 10 et 11 février 2021, le bureau national du SPASEEN-FO a fait le point sur les réformes en cours et leurs conséquences sur les personnels et leurs conditions de travail. Les attaques successives contre les garanties statutaires des personnels fragilisent considérablement leurs droits individuels et collectifs. La poursuite du gel du point d'indice aggrave la paupérisation des personnels de toutes catégories. Ainsi, à la précarité financière s'ajoute une précarité statutaire contre lesquelles le bureau national appelle tous les syndicats départementaux du SPASEEN-FO, avec sa fédération la FNEC-FP FO, à poursuivre et amplifier la résistance.

A ce titre, le bureau national du SPASEEN-FO invite les syndicats départementaux à poursuivre et renforcer la campagne de syndicalisation pour 2021. Fidèle à nos mandats et nos valeurs, le bureau national continue à défendre le syndicalisme libre, indépendant, combatif et de terrain : au SPASEEN-FO, il n'y a pas de place pour le télé-syndicalisme. Au contraire, il est plus que jamais nécessaire de réunir les instances départementales, les assemblées générales d'adhérents, organiser des réunions d'informations syndicales et des tournées d'établissements et de services pour rencontrer les collègues qui dans leur immense majorité ne sont pas en télétravail. Le bureau national appelle tous les militants du SPASEEN-FO à poursuivre le travail de défense de chacun des dossiers et de tous les dossiers des collègues, titulaires et non-titulaires.

Pour le bureau national, 2021 est la dernière année de préparation des élections professionnelles qui auront lieu en 2022. Cela passe avant tout par l'élaboration des cahiers de revendications et du cahier des votants. Nous devons d'ores et déjà commencer à construire les listes de nos futurs représentants dans les CAP et autres instances de représentation des personnels.

Réforme de l'organisation territoriale de l'Etat, loi de transformation de la fonction publique, réforme des retraites, tout est lié. Tous ces projets servent l'ambition non dissimulée de détruire et de privatiser le Service public notamment par le détricotage des statuts de ses agents. L'avant-projet de loi 4D confirme cette ambition. Le bureau national appelle tous ses militants, dans les comités techniques, devant les autorités académiques et départementales, à défendre le statut de fonctionnaire d'Etat pour tous les agents du Service public de l'Education nationale.

Le bureau national s'inscrit pleinement dans le vœu proposé par la FNEC-FP FO au comité technique académique de l'académie d'Orléans-Tours et voté à l'unanimité des organisations syndicales représentatives :

**« Le CTA, réuni le 19 janvier 2021, se prononce pour l'abandon de l'avant-projet de loi 4D, et réaffirme que la médecine scolaire (médecins, infirmiers et secrétaires des services médicaux), ainsi que la gestion des établissements scolaires, doivent rester nationales et sans ingérence ni « pouvoir d'instruction » des élus territoriaux. »**

Le bureau national du SPASEEN-FO invite tous les syndicats départementaux à présenter des vœux similaires dans toutes les instances, chaque fois que cela est possible et à les faire connaître le plus largement possible auprès des collègues.

Déclaration adoptée à l'unanimité